

Procès-verbal de l'assemblée de l'Association jurassienne des communes

Mercredi 20 juin 2018 à 19 h. 00 à Choindez

Présentes 45 communes

Alle, La Baroche, Basse-Allaine, Le Bémont, Boécourt, Boncourt, Les Breuleux, Bure, Châtillon, Clos du Doubs, Cornol, Courchapoix, Courgenay, Courrendlin, Courroux, Courtedoux, Courtételle, Dampfreux, Delémont, , Les Enfers, Fahy, Fontenais, Les Genevez, Haute-Ajoie, Haute-Sorne, Lajoux, Lugnez, Mervelier, Montfaucon, Muriaux, Le Noirmont, Pleigne, Porrentruy, Rebeuvelier, Rossemaison, , St-Brais, Soyhières, Val-Terbi, Vendlincourt

Excusées : 14 communes

Beurnevésin, Les Bois, Bonfol, Bourrignon, La Chaux-des-Breuleux, Coeuve, Courchavon, Develier, Ederswiler, Grandfontaine, Mettembert, Movelier, Saignelégier Saulcy, Soubey, Vellerat

Invités : Charles Juillard, Jacques Gerber, Christian Schaller, Pierre-André Crausaz, Jérémy Huber, Flavien Beuchat, représentants de la presse

Secrétaire : Sabine Lachat

Ouverture

M. le Président, Michel Brahier, ouvre la première assemblée en saluant les personnes présentes, et tout particulièrement MM. les Ministres Charles Juillard et Jacques Gerber. Il adresse un chaleureux remerciement à M. Christophe Crelier nous accueillant dans les locaux de von Roll.

	Ordre du jour	Délibération	Décision
1.	Procès-verbal du 18 avril 2018	Remerciement à son auteure	Accepté à la majorité

<p>2.</p>	<p>Information sur l'adaptation du GéoPortail du Canton au GéoPortail communal</p> <p>Inf. GéoPortail communal de la Ville de Porrentruy</p> <p>C. Schaller</p> <p>P.-A Crausaz</p> <p>J. Huber</p>	<p>Le GéoPortail est une prestation des plus utilisées actuellement.</p> <p>Christian Schaller : Le GéoPortail connaît un franc succès et offre de belles perspectives pour les communes. Les communes peuvent s'appuyer sur des bureaux privés pour l'aménager.</p> <p>Pour aménager le GéoPortail au niveau des communes, il s'agit d'établir une convention entre l'Etat et les communes. La commune demeure responsable des données qu'elle entend mettre à disposition</p> <p>Pierre-André Crausaz commente la présentation. Il y a une loi fédérale datant de 2008 et une cantonale de 2015, pour favoriser l'échange des géodonnées du territoire, l'objectif étant de mettre à disposition ces géodonnées.</p> <p>M. le Président fait tourner une liste pour les communes susceptibles d'adhérer au projet : La Baroche, Le Bémont, Boncourt, Bure, Clos du Doubs, Courchapoix, Courgenay, Courrendlin, Courroux, Courtételle, Mervelier, Le Noirmont, Rossemaison marquent un intérêt.</p>	
<p>3.</p>	<p>Information sur les tâches du Canton et des communes au niveau des activités du SCAV</p> <p>Fl. Beuchat</p>	<p>Monsieur Flavien Beuchat commente la présentation diffusée et rappelle des devoirs et les tâches inhérentes aux communes.</p>	<p>A discuter</p>
<p>4.</p>	<p>Présentation étapes MCH2</p> <p>Ch. Juillard</p> <p>M. Brahier</p>	<p>Charles Juillard</p> <p>Aujourd'hui les communes sont en possession du plan comptable, du manuel d'utilisation, des normes d'évaluation des actifs du patrimoine financier. Les communes ont tous les outils pour mettre en œuvre.</p>	

		<p>Cinq caissiers communaux ont participé avec le délégué aux communes pour détailler le plan comptable détaillé. Il sera peut-être nécessaire pour certains caissiers communaux de suivre une formation.</p> <p>La date d'entrée en vigueur est 2020</p> <p>Il faut admettre qu'il y a un travail important pour la mise en œuvre mais le Canton s'est basé sur l'expérience des autres cantons pour procéder aux adaptations.</p> <p>Les caissiers communaux peuvent s'immerger gentiment avec les outils en leur possession. On compte 10 jours à 15 jours de travail pour une personne à temps complet pour introduire les données dans l'ensemble du programme.</p> <p>On a tiré des enseignements des autres cantons, le canton est parti sur un plan comptable très détaillé. Depuis le mois de novembre, vous êtes en possession du plan comptable. Le manuel d'utilisation est disponible soit sur papier, soit téléchargeable.</p> <p>S'il y a des questions de compréhension et d'harmonisation, ou d'interprétation, les caissiers communaux, recensent leurs questions afin de pouvoir en discuter avec une personne de la trésorerie, par exemple M. Christophe Fleury,</p> <p>En ce qui concerne la réévaluation du patrimoine financier : la définition n'est pas toujours bien maîtrisée.</p> <p>Tout est prévu dans une annexe du décret. Il n'est pas nécessaire d'être prêt au 1.1.2020. Les communes peuvent effectuer cet exercice jusqu'en 2020. Pour des bâtiments, on peut recourir à des spécialistes. Dans l'intérêt des communes, s'associer avec ses voisins est plus avantageux.</p>	
--	--	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--

		<p>Ouverture discussion :</p> <p>Qu'en est-il des cours MCH2 ? / Après les vacances d'été sera organisé le séminaire MCH2 proposé par Fidag SA. Parallèlement un partenariat avec les caissiers communaux s'est mis en place allant délivrer le fruit de ses réflexions cet automne.</p>	
5.	<p>Information sur la restructuration de l'AJC</p> <p>M. Brahier</p>	<p>Le Comité est convaincu de la nécessité de redéfinir un nouveau profil de l'AJC, en s'adjoignant des forces supplémentaires en ressources humaines. L'AJC devrait se donner les moyens d'être un véritable interlocuteur vis—à-vis de l'Etat.</p> <p>A ce stade, il s'agit de recueillir premières remarques.</p> <p>Ouverture de la discussion</p> <p>Renaud Baume : On a le sentiment qu'il y a une volonté du Gouvernement de vouloir transférer de nouvelles tâches aux communes tenant à l'indépendance des communes. M. Baume est pour maintenir l'indépendance des communes et que ces dernières ne se retrouvent pas à devoir juste exécuter les tâches dictées par le Canton.</p> <p>Le Président : L'AJC répond aux consultations de manière indépendante, on pourrait lister les tâches de l'AJC qui parfois se chevauchent avec celles des syndicats. Il y a lieu de se poser la question sur la pertinence des structures intermédiaires.</p> <p>Francis Meyrat : On devrait profiter de mener une réflexion pour être véritablement un syndicat de communes développant des programmes. Au sujet de l'organisation, on pourrait prévoir une assemblée pour les consultations et les présentations avec la participation de ministres et une pour le développement des activités ou pour discuter de problématiques propres aux communes sans la participation de ministres.</p>	A discuter

		<p>Jean-Paul Lachat : Le but est de gagner en autonomie. Quand on fait face à un problème, on s'adresse au délégué aux communes. Si l'on veut gagner en autonomie, on doit avoir un syndicat de communes susceptible d'être reconnu en tant que tel.</p> <p>Renaud Baume : On n'a pas toujours des intérêts convergents entre communes. On se crée du travail.</p> <p>Louis-Joseph Fleury : On devrait avoir une bourse aux bonnes idées. L'AJC pourrait faire circuler les bonnes pratiques. Il félicite au passage les personnes ayant présenté le GéoPortail.</p> <p>Gabriel Voirol : Si l'on veut gagner en compétences, ce que l'on appelle tous de nos vœux, c'est en partageant et en se retrouvant pour échanger que l'on peut gagner en efficacité. La vision de la commune qui fait tout toute seule est obsolète.</p> <p>Le Président conclut en évoquant l'assiduité des 9 membres du Comité et la volonté de se donner d'autres compétences par la suite.</p>	
6.	Divers	Le Président remercie l'entreprise von Roll de son accueil et tout particulièrement M. Crelier à qui il donne la parole pour le souhait de bienvenue. La séance est levée à 20 h. 30	A discuter
7.		Dans les ateliers de production de vRbikes.ch, les participants ont la possibilité d'essayer des véhicules électriques vR3 tout en se restaurant.	

Delémont, le 26 juin 2018

La secrétaire du jour : Sabine Lachat